

LYCÉE VIALA LACOSTE

76 Avenue Gaston Cabrier
13300 SALON DE PROVENCE
Etablissement Privé Catholique d'Enseignement
Sous contrat d'association avec l'Etat.

Madame, Monsieur,

Les élèves de la classe de 2^o7 du Lycée Viala-Lacoste participeront le **lundi 1er septembre** de **8h15 à 17h30** à une **journée de cohésion sur Fontaine de Vaucluse (84)**.

Cette journée a pour objectif de **fédérer le groupe classe**. Nous avons choisi pour cette journée de cohésion un milieu naturel unique et sensible avec la source de la Sorgue pour observer comment, dans l'Histoire, l'Homme a su tirer profit de cette ressource. La journée sera encadrée par M. NIZIER et un autre enseignant (ou parent d'élève).

Elle se déroulera de la manière suivante:

- **8h05 : RDV devant le foyer** pour l'appel avec recueil de l'autorisation parentale (obligatoire)
- **8h20 : départ en car** pour Fontaine de Vaucluse
- **10h - 11h30 : animation surprise**
- **11h45 - 13h : pique-nique** sur l'île
- **13h30 - 16h : descente de la Sorgue en Canoë**
- **16h30 - 17h30 : retour en bus.**

Voici quelques recommandations pour le bon déroulement de la journée :

- **un sac à dos avec de l'eau (2L conseillé), un chapeau/casquette et de la crème solaire.**
- **son pique nique** pour le midi.
- Pour l'activité canoë: **maillot de bain, serviette, vieille paire de chaussure.** (*paire de claquette pour le retour*)

La participation financière demandée aux familles s'élève à **25€ par élève**, après prise en charge partielle par l'APEL, que nous remercions chaleureusement pour son soutien.

Nous vous remercions pour votre confiance.

Solenn NICOLAS-NOUBEL
Adjointe Lycée

Patrice NIZIER
Professeur principal

Talon à rapporter le 01/09 et à remettre au professeur principal.

✂-----

Je soussigné(e) Mme/M., responsable légal de l'élève
..... en classe de au Lycée Viala-Lacoste
autorise sa participation à la journée d'intégration du lundi 1er septembre 2025 ainsi que l'établissement à prendre et à exploiter des photos conformément aux droits à l'image.

La famille s'engage à payer via l'espace famille Ecole Directe la somme de **25 €** au plus tard le 26 septembre 2025.

Fait à, le

Signature des parents ou du

responsable légal